Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 61 (1925)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXIme ANNÉE
N° 24.

26 DÉCEMBRE
1925

L'ÉDUCATEUR

DIEU HUMANITÉ PATRIE

SOMMAIRE. — ALBERT CHESSEX : *Educateurs de la Suisse allemande : Théodore Wiget.* — LES FAITS ET LES IDÉES : *L'école et la question des langues. L'enterrement de la motion Wettstein. L'école et les économies. L'opinion d'un académicien sur l'école primaire. Demolins, l'Ecole des Roches, l'Education et M. Bertier. L'automobile de l'inspecteur.* — PIERRE BOVET : *Tâchons, à notre tour...* — PARTIE NARRATIVE : JEANNE DE BELLERIVE : *La joie naturelle.* — LES LIVRES. — *Primes de l'Educateur.* — TABLE DES MATIÈRES.

ÉDUCATEURS DE LA SUISSE ALLEMANDE

Théodore Wiget.

Si l'on ne parle plus de « fossé » entre la Suisse française et la Suisse allemande, il faut convenir néanmoins que nous nous ignorons souvent, et que nous aurions tout à gagner les uns et les autres à nous connaître davantage et mieux. Je ne me place pas ici au point de vue national et patriotique — on a depuis longtemps tout dit sur ce sujet — mais au point de vue pédagogique. Nos Confédérés d'outre Sarine savent mieux ce qui se passe dans les écoles d'Allemagne ou d'Autriche que dans les nôtres, et nous, Romands, nous sommes plus au courant du mouvement pédagogique français ou belge que de celui de Bâle, de Zurich ou des Grisons. La différence des langues explique cette anomalie : il ne me semble pas qu'elle l'excuse entièrement. A tout le moins peut-on dire que tout ce qui tend à nous révéler les uns aux autres est utile et nécessaire. De là notre dessein modeste — car nous ne disposons ni de tout le temps ni de tout l'espace qui seraient indispensables à un travail méthodique — d'essayer de temps en temps de présenter à nos collègues quelques-uns des éducateurs de la Suisse allemande.

C'est pour nous un plaisir que d'inaugurer cette entreprise par un article consacré à M. Théodore Wiget, un Suisse de vieille roche, robuste, jovial, plein de verdeur, de force, de bon sens et de finesse. M. Th. Wiget a été directeur des Ecoles normales de Coire et de Rorschach, puis de l'Ecole cantonale de Trogen. Il a pris sa retraite depuis quelques années. Mais M. Wiget n'est

pas de ces pédagogues qui aspirent à la retraite afin de pouvoir — enfin — ne plus donner une seule pensée à l'éducation. Les problèmes scolaires continuent à le préoccuper. Fixé à Buchs, dans le Rheintal saint-gallois, il partage son temps entre le jardinage et le travail intellectuel. Tandis qu'il bêche ses plates-bandes, il se souvient et réfléchit. Rentré dans son cabinet de travail, il met au net les résultats de sa méditation. Cela nous vaut des œuvres lentement mûries, singulièrement solides et substantielles.

M. Wiget passe en Suisse allemande pour l'homme qui connaît le mieux Pestalozzi. S'il le cite fréquemment, ce n'est point pour le vain plaisir d'étaler son érudition (M. Wiget est au contraire d'une laconique sobriété) : il cite Pestalozzi parce qu'il est convaincu de la valeur *actuelle* de la pensée et de l'œuvre du grand Zuricois.

L'une des idées maîtresses de Théodore Wiget, c'est que le progrès scolaire — le vrai — ne peut être décrété à coups de lois ou d'arrêtés. Il compare les idées nouvelles à un sérum, qui doit être longuement éprouvé et expérimenté avant d'être appliqué en grand. M. Wiget est donc aux antipodes de ceux qui croient à la possibilité d'une réforme scolaire globale et massive, par suite d'une décision gouvernementale. Il faut tout d'abord multiplier les essais individuels.

Mais qu'on veuille bien y prendre garde : il ne faudrait pas déduire de cette prudence, de cette méfiance devant la réforme scolaire *en gros*, que M. Wiget est un immobiliste. Bien au contraire. C'est parce qu'il a à cœur le progrès de l'école, qu'il est sévère sur le choix des moyens. Mais ces essais individuels qu'il préconise, il veut les voir entreprendre tout de suite. C'est un de ses thèmes favoris : « Commençons, dit-il, commençons demain ! Comme au Grutli, d'abord trois, puis trente, puis trois cents ! »

L'œuvre de Théodore Wiget la plus connue en Suisse romande, c'est son *A. B. C. de l'éducation civique* [1]. Quand parut cette brochure, on était au plus fort des préoccupations d'ordre civique et patriotique nées de la guerre. Chacun y allait de son idée et de ses conseils. En dépit de la cherté du papier, les brochures pleuvaient et les articles de revues ne se comptaient plus. Le succès de l'*A.B.C. de l'éducation civique* fut très vif. Nos quotidiens — la *Revue* et la *Gazette de Lausanne* en particulier — lui consacrèrent des articles élogieux, enthousiastes même.

Que reste-t-il aujourd'hui de toute cette littérature ? Il en reste sans doute d'abondants documents dont les historiens futurs tire-

[1] *Das A.B.C. Staatsbürgerlicher Erziehung.* Frauenfeld, 1916, Huber & Cie.

ront parti. Mais pour nous, maîtres d'écoles de l'après-guerre, qu'en demeure-t-il ? Peu de chose. On peut voir comme un symbole de toute cette activité fébrile aboutissant en fin de compte à presque rien, dans cette motion Wettstein sur l'éducation civique qui, après avoir fait couler beaucoup d'encre et de paroles, après avoir fait naître bien des espoirs généreux, vient de disparaître définitivement de l'horizon parlementaire.

Je n'hésite pas à dire que de toutes ces œuvres nées de la guerre et consacrées à la formation du patriote et du citoyen, celle qui mérite le mieux de survivre, la seule peut-être qui n'ait rien — je dis *rien* — perdu de sa valeur et de son actualité, c'est *Das ABC. Staatsbürgerlicher Erziehung*. C'est donc de cette œuvre maîtresse — bien qu'elle n'ait que 48 pages — que nous parlerons aujourd'hui, nous réservant de revenir plus tard sur d'autres ouvrages de Théodore Wiget.

Modestement, l'auteur nous dit que les expériences qu'il nous raconte ont été faites autrefois à Coire par le vieil instituteur Heinrich, aujourd'hui décédé. Or dût M. Wiget nous en vouloir de faire violence à sa modestie, le souci de la vérité nous force à révéler que le vieil Heinrich n'a jamais existé et que ses prétendues expériences d'éducation civique ont été faites par M. Théodore Wiget lui-même.

Qu'est-ce donc que cet *ABC. de l'éducation civique ?* Il nous est naturellement impossible de suivre l'auteur dans tous les détails pratiques de sa méthode. Mais un ou deux exemples serviront à donner une idée de sa manière.

Il s'agit donc de travailler à l'éducation civique. Mais n'est-ce pas là une matière trop abstruse pour des enfants ? Facile et difficile, remarque judicieusement M. Wiget, sont des concepts relatifs. Il suffit que ce que l'on veut enseigner éveille chez l'élève un intérêt. Il n'est donc pas question d'un enseignement systématique. On ne visera jamais à être complet. On utilisera l'occasion, l'actualité, de manière à donner une base vivante aux phrases abstraites des manuels. M. Wiget ne voit pas la nécessité, à l'école primaire, de leçons d'instruction civique inscrites à l'horaire.

Tous les enfants, remarque-t-il, s'intéressent aux bêtes, aux oiseaux, à la chasse, à la pêche. Voilà le point de départ. Nous tirons les lignes suivantes du compte rendu de la *Revue :*

« Cet instituteur — le vieil Heinrich — voulait-il donner à ses élèves des notions sur la législation relative à la chasse ? Il prenait le rapport du Conseil fédéral sur sa gestion et en lisait, par

exemple, le passage relatif à la destruction des animaux nuisibles. De détails sur les animaux abattus, il passait aux articles de la loi en vertu desquels la mesure avait été prise. La loi lui donnait l'occasion de renseigner les élèves sur notre système fédéral, sur la répartition des compétences cantonales et fédérales, sur les districts francs, etc. On passait ainsi du connu à l'inconnu, d'un fait concret à d'autres faits concrets, à un élargissement successif des connaissances, à l'exclusion de toute mémorisation de manuel. La même méthode était appliquée à la pêche, aux passages des Alpes, à la vie alpestre, aux fabriques. Petit à petit, toute l'instruction civique élémentaire s'emmagasinait sans effort dans la tête de l'élève, et par la voie la plus agréable, en relation avec des faits connus.

« M. Wiget est trop bon pédagogue pour croire que l'éducation civique soit réalisée quand les notions nécessaires ont été inculquées. L'éducation civique véritable comporte une éducation du cœur et de la volonté qui ne peut guère être donnée mieux que dans la famille et par l'exercice quotidien de nos devoirs vis-à-vis de nos concitoyens et de la patrie. L'auteur expose les idées de Pestalozzi sur ce sujet et montre combien elles ont conservé d'actualité et de justesse. Il conclut que ce dont nous avons besoin, ce n'est pas tant d'un enseignement nouveau créé de toutes pièces, que d'un effort suivi dans tous les domaines où se développe l'enfant, famille, école, etc., en vue d'en faire à la fois un citoyen et un homme. »

Cela n'exige pas d'argent, pas de dépenses nouvelles. Il y faut seulement de la bonne volonté. Mais, remarque malicieusement M. Wiget, on peut se demander lequel des deux est le plus rare.

Livre vivant, neuf, original, concret, l'*ABC. de l'éducation civique* mérite d'être connu, étudié et pratiqué.

ALBERT CHESSEX.

LES FAITS ET LES IDÉES

L'école et la question des langues. — A propos des écoles allemandes du Jura bernois et des Romands de Berne réclamant une école française dans la ville fédérale, le *Démocrate* de Delémont écrit très justement, nous semble-t-il :

« Si nous ignorons en Suisse les querelles de langues, nous le devons au fait que nous avons toujours admis que la langue du lieu devait être la langue de l'école. C'est là le principe de la territorialité. La région impose sa langue dans tous les établissements d'instruction publique.

» Si les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont conservé leur latinité, ils le doivent à ce principe. Il n'existe dans ces deux cantons aucune école allemande, bien que les Bernois de langue allemande y soient très nombreux. Si nous voulons maintenir la paix en Suisse entre les divers éléments ethniques,

il faut que chaque canton conserve sa langue, ses mœurs, sa mentalité et ses traditions. Le devoir des immigrés est de s'assimiler et ils ne doivent en aucun cas réclamer pour leurs enfants des écoles spéciales. Chaque langue doit maintenir en Suisse ses positions et nous devons respecter le territoire des trois cultures qui s'épanouissent sur notre sol. C'est pourquoi nous saluons avec joie la disparition prochaine des écoles allemandes du Tessin.

» C'est en invoquant le principe de la territorialité que M. W. Burckhardt, professeur de droit à l'Université de Berne, a publié dans le *Bund* un article très remarqué pour engager les pouvoirs publics à rejeter la demande des Romands de la ville fédérale. »

L'enterrement de la motion Wettstein. — Après avoir eu le vent en poupe durant la crise nationale née de la guerre, la motion Wettstein a fini par sombrer sous les assauts du fédéralisme. Nous sommes de ceux qui en éprouvent quelque regret. Nous avons en effet de la peine à prendre au sérieux le spectre du bailli scolaire que l'on a évoqué de nouveau à cette occasion. Les questions d'éducation n'ont décidément rien à gagner à devenir des questions politiques. La politique déforme et dénature tout. On l'a bien vu à Genève à propos de la circulaire de M. Oltramare, chef du département de l'Instruction publique, concernant les chants guerriers.

L'école et les économies. — Le ministre de l'Instruction publique d'Angleterre, lord Percy, vient de décréter, sous prétexte d'économies, la suppression des écoles enfantines. Mais l'opposition à cette mesure rétrograde va grandissant, et l'on se demande si le gouvernement maintiendra sa décision.

L'opinion d'un académicien sur l'école primaire. — M. Paul Valéry, le poète ésotérique et le subtil esthète que l'Académie française vient d'élire, pense beaucoup de bien de l'école primaire. « Dans les écoles primaires, a-t-il écrit, les manuels en usage sont souvent fort bien faits, originaux et surtout précis. La méthode d'instruction y est judicieuse, car elle cherche à obtenir le maximum de rendement avec un minimum de connaissances. Les maîtres enfin sont souvent des gens de grande valeur, plus sensibles aux réalités qu'aux formules et dont les observations ont un prix particulier. »

Demolins, l'Ecole des Roches, l'Education et M. Bertier. — Dans l'avant-dernier numéro de l'*Educateur*, nous avions attribué à Edmond Demolins, et non à M. Georges Bertier, la fondation de la revue française l'*Education*. Nous savions pourtant bien ce qui en était, mais une confusion inconsciente s'était faite en notre esprit entre l'Ecole nouvelle des Roches fondée par l'auteur de *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* et la revue fondée par son successeur, M. Bertier, qui nous écrit à ce sujet : « Demolins est mort en 1907 et l'*Education* est de 1909. C'est ma fille et je suis son seul papa. Lucien Cellérier est son père adoptif depuis 1914 : il l'a fait vivre seul pendant la guerre, avec un dévouement splendide. »

Merci à M. Bertier de son aimable mise au point.

L'automobile de l'inspecteur. — M. G. Gouin écrit dans le *Journal des instituteurs et des institutrices :*

« L'automobile est, nul n'y contredit, un moyen rapide de transport. Ne

semblerait-il pas logique d'en doter ceux qui sont, de par leurs fonctions, obligés de parcourir beaucoup de chemin en peu de temps ? Or, les inspecteurs primaires sont dans ce cas : on voudrait les voir inspecter régulièrement et sérieusement leur personnel, on leur demande une collaboration sans cesse plus étendue aux multiples œuvres qui se rattachent à l'éducation, on inclinerait volontiers à réduire le nombre de ces fonctionnaires pour réaliser des économies ; mais, pour résoudre ce problème aux données quasi inconciliables, on refuse de recourir à la solution qui vient d'emblée à l'esprit d'un homme du XXe siècle : pourvoir les inspecteurs primaires d'une automobile.

C'est qu'il y a des préjugés à déraciner ; l'automobile est l'apanage des riches, des oisifs...

» Pourtant, qui donc trouve à redire à l'emploi chaque jour plus développé que font de l'automobile les commis-voyageurs ?

TACHONS, A NOTRE TOUR...

Il y a longtemps, sauf erreur, qu'une circulaire d'un Département de l'Instruction publique n'avait fait autant de bruit. Elle ne touchait pourtant,celle-ci, ni à des traitements, ni à des personnes. Elle a été écrite à propos d'un anniversaire local, mais elle s'inspire de considérations humaines qui ne laissent indifférent aucun de ceux qui ont à cœur l'éducation. Et c'est pourquoi nous en parlerons, sans oublier que, né sur d'autres rives, à peu près à mi-chemin entre Montcherand et les Franches-Montagnes, et n'ayant pas été admis « à la bourgeoisie », nous n'aurions aucunement qualité pour opiner dans un débat qui serait spécifiquement genevois.

C'est un fait remarquable d'abord que tout le bruit qui a été fait autour de cette circulaire n'a pas à son origine la protestation de régents récalcitrants ou d'institutrices blessées dans leur patriotisme. Les directeurs d'écoles qui ont reçu l'avis de M. Oltramare rappelant aux maîtres chargés de faire aux élèves des causeries sur l'Escalade, « d'insister non pas sur les événements militaires, mais d'évoquer plutôt l'état social de Genève au XVIIe siècle », ne s'en sont pas scandalisés. Ils n'ont pas pensé qu'on voulût leur interdire de mettre tout leur cœur à commémorer à l'école un événement qui depuis plus de trois cents ans rassemble dans les églises et dans les familles en un sentiment unanime de reconnaissance tout le peuple genevois. Dans le même pli que la circulaire officielle, ils ont trouvé une proclamation du Comité de « l'Escalade patriotique », qu'ils étaient invités à afficher dans leur bâtiment d'école.

Les directeurs d'école ont compris ; une partie des parents n'a pas compris : Pourquoi ? Il vaut la peine de se le demander.

Peut-être sans doute parce que cette circulaire qui en rappelait une de l'an dernier, et qui n'était pas destinée au grand public, n'était pas aussi claire qu'elle aurait pu l'être. Pour ma part je préférerais qu'au lieu d'événements « militaires » on eût dit « épisodes sanglants », et qu'au lieu de l'« état social » on eût parlé plus explicitement, par exemple, de « la portée de cet événement pour nos libertés civiles et religieuses ». Mais ce que j'appelle pour ma part des imperfections de rédaction n'explique pas le malentendu tout entier et le tumulte.

Notre peuple — et je crois, à lire certains débats récents des Chambres fédérales sur l'instruction civique, qu'il ne s'agit pas seulement du peuple genevois — ignore que les éducateurs de tous les pays sont intensément préoccupés du rôle que l'école peut jouer pour créer dans la génération qui monte cet esprit d'entente et de fraternité internationale, ce respect du droit, cette volonté de justice, qui demain doit rendre la guerre impossible, parce qu'à la conscience des enfants que nous élevons elle apparaîtra — tout autrement que dans le passé — criminelle.

Sans aller chercher aux Etats-Unis ou au Japon des preuves de cet état d'esprit, quelques-uns des grands congrès d'éducation qui se sont succédé à Genève sont très significatifs à cet égard : le IIIe Congrès international d'éducation morale en 1922[1], le XXIe Congrès scolaire romand en 1924, où l'on acclama le magnifique exposé de M. Ernest Bovet, le Ier Congrès général de l'enfant au mois d'août de cette année même. Dans tous on marqua le rôle de l'école, le devoir des maîtres de faire comprendre à l'enfant que l'humanité est en marche vers un idéal nouveau où le courage civique, toujours indispensable, ne prendra plus la forme des vertus guerrières.

Cela va sans dire. Il faut le dire pourtant. Et c'est bien le rôle du magistrat chargé de l'éducation publique de veiller à ce que cela soit dit, et précisément aux jours où la pensée de grands sacrifices stimule les jeunes âmes aux actions généreuses.

Mais si ce malentendu a pu se produire et s'envenimer, n'est-ce pas surtout parce qu'il y a, dans ce public dont nous faisons tous partie, trop de gens qui, plus ou moins volontairement, s'appliquent à ne pas s'entendre. Nous mettons cela avec résignation au compte de la politique de partis. Triste politique en vérité : il sera permis de le dire dans un journal qui doit paraître le jour de Noël.

Paix sur la terre ! Par la cessation des guerres fratricides qui dressent nation contre nation. Certes. Mais par la fin aussi des rancunes et des suspicions entre concitoyens. Si c'est un devoir de ne pas croire que par delà le fleuve ou la montagne il n'est plus d'honnêtes gens, n'en est-ce pas un aussi de ne pas croire que, parce qu'un homme est banquier au lieu d'être secrétaire ouvrier, il est nécessairement fourbe ou cupide, ou qu'un autre est mauvais patriote parce qu'il est l'élu d'un parti qui n'est pas le nôtre !

Et voilà que mes réflexions prennent l'allure d'un prêche. Je m'en excuse auprès de mes lecteurs. Je vais les quitter pour trois mois [2]. Ils m'auront pardonné, j'espère, quand j'aurai le plaisir de les revoir. En attendant nous leur souhaitons, mon ami Chessex et moi, une bonne année. PIERRE BOVET.

[1] Lire les rapports publiés dans le volume intitulé *L'Esprit international et l'enseignement de l'histoire*. Préface d'Henri Reverdin (Neuchâtel, Delachaux).

[2] Invité par la fondation Rockefeller Laura Spelman, je m'embarque en effet le 6 janvier pour les Etats-Unis. J'espère rapporter de ce voyage d'études beaucoup de choses intéressantes pour l'*Educateur*. Pendant mon absence, M. Chessex sera seul chargé de la rédaction. Je le remercie d'avoir bien voulu ainsi ajouter ma besogne à la sienne.

PARTIE NARRATIVE

LA JOIE NATURELLE

Ce matin, ce premier matin d'école après Pâques, êtes-vous contents, tous contents, bien contents ?

— Oui, oui, oui, Madame, moi je...

— Chut ! Pourquoi es-tu contente, Maria ?

— Je suis contente pourquoi il fait soleil et pourquoi ma maman elle a ôté mon maillot.

La petite Italienne a levé prestement ses jupes pour montrer le maillot disparu, le gros maillot d'hiver.

— Je comprends, c'est le printemps.

— Et toi, Walti, pourquoi es-tu content ?

— Parce que j'ai été au cirque avec mon papa, ma maman, mon frère Ernstli et puis Madame Jean et la Marguerite qui est chez nous. Il y avait une belle, belle dame qui sautait sur un cheval qui courait...

— Ces belles choses, tu nous les raconteras tout à l'heure.

— Et toi, Louisa, pourquoi es-tu contente ?

— Parce qu'on a tué le cochon chez nous : il avait la rougeole. Mon papa, il voulait lui couper une oreille, mais ma maman elle a dit comme ça : faut pas le guérir, faut mieux le tuer et on a fait des « longeoles ». C'est bon les longeoles.

Et Louisa frotte énergiquement, à deux mains, son petit ventre.

— Et toi, Gretly, pourquoi es-tu contente ?

— Parce que c'étaient les vacances.

— Et toi, Edmée ?

— Parce qu'Hélène est revenue.

— Et toi, Hélène ?

— Parce que c'est la rentrée et on revient à la Petite Ecole.

— Et toi, Antonio ?

— Moi aussi.

— Et toi, petit Georges ?

— Je ne sais pas.

— Mais tu es content ?

— Oui.

— Et toi, Grand Louis ?

Un regard indéfini qui cherche.

— Es-tu content ?

— Oui.

Le regard a trouvé Léon tout proche.

— Parce que ton petit frère Léon vient à l'école avec toi dès aujourd'hui ?

Lueur fraîche sur le visage fané.

— Oui.

Tous contents...

Chacun sait une petite source où retremper sa joie naturelle. Chacun a

débrouillé instinctivement et sûrement de toutes les réalités celle qui nourrit sa joie :

Les longeoles, pour la joie matérielle de Louisa ; le maillot ôté pour la joie confuse et printanière de Maria ; la présence du petit frère pour la joie dépendante, esseulée et tendre de Grand Louis ; le cirque pour la joie héroïque de Walti, l'école pour la joie fortement morale d'Hélène.

Evidemment... Ce n'est pas ce que la maîtresse espérait !

Mais la maîtresse avait tort d'espérer autre chose.

Une joie commune ? étudiée ? proposée ? raisonnée ? préjugée ? La joie des grandes personnes qui n'ont plus de joies ?

Non, la Petite Ecole a encore sa joie naturelle qui ne s'en ira que trop tôt hélas ! Quand le monde voudra faire de Louisa une idéaliste, et du Grand Louis un être complet. L'ambition ou le sentiment de leur insuffisance s'interposera entre leur joie naturelle et la réalité et il n'y aura plus de communion possible.

Alors... il faudra tout le christianisme avec sa Nouvelle Naissance pour retrouver une joie.

Bienheureuse Petite Ecole de la joie naturelle.

JEANNE DE BELLERIVE.

LES LIVRES

LIVRES D'ÉTRENNES

La bibliographie de l'*Educateur* est consacrée avant tout aux œuvres pédagogiques, à celles qui ont pour l'école un intérêt certain ou une utilité marquée. MM. les éditeurs nous envoient des romans et des contes... Nous ne les passerons pas sous silence, mais on comprendra que nous soyons tenus d'être brefs à leur endroit. Le peu de place dont dispose cette rubrique suffirait du reste pour nous induire au laconisme.

VIRGILE ROSSEL. **Sorbeval.** *Roman jurassien.* In-16 de 206 pages. Spes, Lausanne. 3 fr. 50.

Celui-là, par exemple, touche à l'école et de plusieurs manières. Tous les Romands voudront le lire, car c'est tout le Jura qui vit dans ce beau livre où Virgile Rossel a mis tout son esprit et tout son cœur. Un vrai livre « de chez nous », dru, vivant, savoureux.

J. GROSS, chanoine du Grand-Saint-Bernard. **Hugonette.** *Légendes du Valais romand.* In-16 de 176 pages avec 18 illustrations. Spes, Lausanne. 3 fr. 75.

Le *Vieux pays* a toujours ses fidèles. Signalons à leur intention les intéressantes légendes recueillies par un auteur qui connaît à fond son Valais.

GARINE. **Contes coréens.** Adaptation française de Serge Persky. 15 illustrations de Ju-Péon. Spes, Lausanne.

Voilà qui touche encore à l'éducation. En lisant ces contes si originaux et si pleins de charme, nos enfants verront leur horizon s'élargir. Ils ne penseront plus, comme ils y sont enclins, que tous les peuples de couleur sont des sauvages... Délicieux dessins d'un Chinois authentique.

L. M. MONTGOMERY. **Anne ou les illusions heureuses.** Trad. française de S. Maerky-Richard. In-12 de 380 pages, 3 fr. 50. Jeheber, Genève.

Ceux qui ont aimé *Polyanna* — et ils sont légion — aimeront la petite Anne qui est, elle aussi, une orpheline américaine. Livre pour les enfants, les fillettes surtout.

GÉRARD DE BEAUREGARD. **Angelina ou une idylle de Lord Byron.** Jeheber, Genève. 266 pages, 3 fr. 50.

Je ne sais si j'ai l'esprit mal fait, mais je dois avouer que je goûte médiocrement cette aventure et la manière dont elle nous est contée.

HARRIET LUMMIS SMITH. **Polyanna mariée.** 224 p., 6 hors texte, 3 fr. 50. Jeheber, Genève.

Voilà un livre qui n'a pas besoin qu'on le recommande. Tous les amis de Polyanna voudront la suivre dans cette nouvelle étape de sa vie. Même esprit que dans les deux premiers volumes, même influence salutaire, sans aucun prêchi-prêcha.

JULES AMANN. **Mes chasses aux champignons.** *Souvenirs mycologiques.* 365 p., avec de nombreuses vignettes, 6 fr. Lausanne, Vaney-Burnier, 1925.

A la section des Diablerets du C. A. S., la soirée où M. Amann nous lut quelques-uns des chapitres de son manuscrit, fut un véritable régal. Aussi attendions-nous son livre avec impatience. Le voici qui sort de presse. Prenez-le et dégustez-le à petits coups. C'est l'œuvre d'un savant, d'un lettré, d'un gourmet, d'un homme de bon sens, d'un fervent de la nature et d'un philosophe volontiers railleur. Œuvre saine, tonique et gaie. A recommander vivement.

ALB. C.

C. C. RIVIER. **L'Athée.** 228 p., 3 fr. 50. Payot, Lausanne. Roman à thèse, et à thèse religieuse, roman chrétien, roman d'amour, ni mièvre, ni fade, ni prêcheur, ni banal. Un peu trop « à thèse », mais prenant tout de même.

ALEXIS FRANÇOIS. **Théâtre puéril.** 277 p., in-16, 4 fr. Editions Spes, Lausanne.

Voilà une excellente aubaine pour les écoles et les familles qui cherchent des pièces à faire jouer aux enfants. Mais qu'on ne s'y trompe pas : *puéril* est employé ici au sens propre, et bien des gens d'âge mûr prendront plaisir à la lecture de ce livre original et vivant.

YVONNE PITROIS. **Ombres de femmes,** IVe édition, 263 p., in-16, avec 10 illustr. 3 fr. 50. Payot, Lausanne.

Sans songer à nier que trop d'œuvres de valeur soient injustement méconnues, il faut pourtant reconnaître que les beaux livres font souvent leur chemin. C'est ainsi que les *Ombres de femmes* viennent de paraître en IVe édition. Ce livre émouvant est le type même des bonnes lectures pour la jeunesse.

Almanach pour tous 1926. Jeheber, Genève, 1 fr. Intéressant, bien composé, bien illustré.

Semaine littéraire. Genève, 10, rue Petitot.

« Nous tenons très particulièrement à rester en contact direct avec le personnel enseignant de la Suisse romande. Dès les débuts de notre entreprise,

nous l'avons senti près de nous et nous nous plaisons à compter dans ses rangs nos plus fidèles et nos plus chers amis », nous écrit M. Louis Debarge. Ajoutons que pour nos collègues le prix de l'abonnement est de 10 fr. 50 (au lieu de 12 fr. 50).

LOUIS MAILLARD. **Propos décousus.** 1 volume de 160 pages, 3 fr. 50. Lausanne, Vaney-Burnier. L'*Educateur* du 27 juin a déjà parlé de cette œuvre savoureuse. Nous tenons à dire seulement qu'elle n'a point déçu les espoirs que les promesses des éditeurs avaient fait naître.

Rappelons aussi le beau livre du même auteur : *Quand la Lumière fut...* (2 vol. ill.), voyage grandiose à travers les cosmogonies. En souscription au Département vaudois de l'Instruction publique, à 10 fr. (15 fr. en librairie).

LIVRES PÉDAGOGIQUES

Nous ne voulons pas clore l'année 1925 sans signaler brièvement à nos collègues deux œuvres bien différentes, mais de grande valeur toutes deux, et sur lesquelles nous reviendrons.

L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse (1925) publié sous la direction de M. JULES SAVARY, renferme une forte étude de M. Ed. Claparède sur *La pensée et le savoir ;* un solide article de M. Félix Bonjour, rédacteur de *La Revue*, sur *Les examens de maturité ;* le beau travail d'Ernest Briod sur l'*Ecole active et l'enseignement secondaire*, œuvre de premier plan, dont nous avons déjà publié quelques extraits. M. Louis Jaccard consacre une étude captivante et bien documentée à ce sujet dont on parle de plus en plus comme de l'une des questions à mettre à l'étude pour le prochain congrès de la S. P. R. : *L'inspectorat dans les écoles de la Suisse romande.* M. Barbier traite de *L'enseignement de la sténographie dans les écoles primaires, etc.*

Payot, Lausanne, in-8° de 336 p., p. 6 (3 fr. pour nos collègues : s'adresser au Département de l'Instruction publique de son canton).

HENRI ROORDA. **Avant la grande réforme de l'An 2000.** 114 p., 2 fr. 50. Payot, Lausanne.

L'*Educateur* a commencé de publier quelques pages choisies d'Henri Roorda. Mais nous n'en pouvons donner que d'infimes fragments. Tous ceux qui s'intéressent aux questions actuelles voudront se procurer cette œuvre vigoureuse qui est le testament pédagogique de l'éducateur éminent et du rare écrivain que nous pleurons. ALB. C.

PRIMES DE L'ÉDUCATEUR

Une fois encore nous nous permettons d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les occasions réelles que leur offrent les « Primes de l'Educateur », en vertu d'une tradition déjà ancienne.